

Dépôt du rapport annuel d'activités 2020
Encore une bonne année en sécurité incendie dans Charlevoix-Est

Clermont, le 30 mars 2021 – Le conseil des maires de la MRC Charlevoix-Est a adopté aujourd'hui son rapport d'activités 2020 en sécurité incendie, rapport qui doit être transmis annuellement au ministère de la Sécurité publique, comme l'exige la Loi sur la sécurité incendie. « Pris globalement, on peut dire qu'il s'agit encore de très bons résultats pour notre MRC », a mentionné le préfet de la MRC, M^{me} Odile Comeau, en parlant des chiffres figurant au rapport.

« L'attestation de conformité délivrée au printemps dernier par la ministre de la Sécurité publique à la MRC pour son *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2020-2024*, suivie de son entrée en vigueur en juin, sont peut-être passées sous le radar, mais il n'en reste pas moins que la MRC et tous les services de sécurité incendie du territoire se sont dès lors assurés de sa mise en œuvre et ont continué leurs opérations dans le respect des règles et mesures sanitaires gouvernementales édictées, car même en période de pandémie, le feu ne prend pas de répit et la sécurité de la population reste au cœur de nos préoccupations », a ajouté M^{me} Comeau.

« Je tiens à souligner encore une fois l'excellent travail des équipes en place au sein des différents services de sécurité incendie, presque tous des pompiers volontaires, pour leur dévouement et leurs efforts constants afin d'assurer la protection de la population et l'atteinte des différents objectifs figurant au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, de même que l'équipe du service de la sécurité publique de la MRC », a tenu à ajouter la préfet.

Bien qu'elles l'aient été en moins grand nombre que l'année précédente, pandémie oblige, des activités de prévention et sensibilisation ont continué d'être tenues, et 1 083 logements ont été visités sur les 1 875 à faire annuellement alors que 965 logements ont fait l'objet d'auto-inspection, portant le total à 2 048 visites, pour un taux d'atteinte de 109 % de l'objectif annuel visé au schéma de couverture de risques.

L'objectif annuel fixé au schéma quant au nombre d'inspections à faire pour les risques plus élevés, a quant à lui été atteint partout et même largement dépassé dans la majorité des municipalités, pour un taux global de 106 %.

Les appels reçus par les services de sécurité incendie, au nombre de 363, ont été en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. Parmi ceux-là, 11 ont été annulés, correspondant à une hausse d'environ 25 % sur ceux de 2019, avec un taux d'annulation global de 42 %.

La force de frappe a été atteinte lors de 62 interventions assujetties sur les 81 ayant eu lieu, pour un taux régional de 77 %, en hausse de 11 % par rapport à celui de l'année précédente, qui était de 66 %.

Les différents services de sécurité incendie ont par ailleurs continué à réaliser tous les tests annuels et les entretiens relatifs à leurs différents équipements. Quant au nombre d'heures total de pratique, tous services de sécurité incendie confondus, il a diminué par rapport à 2019, passant de 231 heures à 132 heures. Compte tenu de la pandémie de la COVID-19, ces pratiques ont été moins nombreuses.

Cinq appels nécessitant les pinces de désincarcération ont été reçus par le service de sécurité incendie de La Malbaie, trois par celui de Clermont et un par celui de Tadoussac (pour Baie-Sainte-Catherine) portant le total à neuf, alors qu'il était de douze en 2019.

En 2020, les budgets des différentes instances municipales pour la sécurité incendie totalisaient près de 1 320 294 \$ de dollars, en hausse d'environ 4 % par rapport à l'année précédente.

Le *Rapport annuel d'activités 2020 en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est* peut être consulté sur le site Internet de la MRC, dans la section « sécurité publique ».

– 30 –

Source :

Caroline Dion, DGA

Directrice de la sécurité publique et des communications

caroline.dion@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, poste 5003